



DOSSIER DE PRESSE

500 nouvelles formations professionnelles pour les métiers d'avenir

Lundi 6 mars 2017- Tours

@EducationFrance

www.education.gouv.fr/presse

SOMMAIRE

Édito

La typologie des 500 formations

Une offre qui mobilise diplômes, autres certifications et formations innovantes

Les principales tendances sectorielles : métiers nouveaux ou en tension

Les formations dans les régions académiques

Focus sur un accès privilégié des bacheliers professionnels en STS

Focus sur les 77 Campus des métiers et des qualifications au cœur du développement territorial

Les nouvelles formations de la région académique Centre-Val de Loire à la rentrée 2017

Le lycée des métiers Henri Becquerel à Tours

Édito

La mission de l'École est de former des jeunes en leur transmettant des savoirs, d'en faire de futurs citoyens, mais aussi de les accompagner dans une insertion réussie en les préparant au monde d'aujourd'hui, et, surtout, à celui de demain. Ce qui vaut pour l'ensemble de la scolarité prend une importance particulière quand on aborde la question de l'enseignement professionnel, où se forment, précisément, les professionnels de demain, dont dépend l'avenir économique de notre pays. Il nous faut sur ce sujet à la fois une vision d'ensemble, qui sache anticiper les besoins futurs, et en même temps, qui tienne compte de la diversité et de la singularité de nos territoires, de leur tissu économique et social.

Adapter les formations que nous délivrons aux évolutions de notre époque, tel est le sens de la démarche des 500 nouvelles formations en lycées professionnels que j'ai voulu engagée pour répondre aux besoins de notre pays et de nos territoires. A travers les devenir singuliers de nos élèves, c'est bien notre avenir commun qui se façonne : 500 nouvelles formations en lycées professionnels ciblées sur les métiers de demain et les métiers en tension, du CAP au BTS, seront donc ouvertes à la rentrée 2017.

Ces 500 formations ont été le fruit d'une démarche partenariale et collective. La carte des formations de l'enseignement professionnel et son élaboration conjointe avec les Régions, est un élément essentiel pour l'insertion professionnelle : celle-ci doit être adaptée aussi bien aux aspirations et aux projets de nos élèves qu'aux besoins économiques des territoires. Nous avons besoin de complémentarité, d'échanges, et de dialogue : les 500 nouvelles formations sont donc le résultat du travail partenarial conduit avec les Régions comme je m'y étais engagée dans le cadre du partenariat État - Régions conclu il y a un an tout juste, en mars 2016.

Cette offre nouvelle est évidemment complémentaire de l'action conduite par mon ministère en faveur de l'enseignement professionnel : développement des campus des métiers et des qualifications (77 campus labellisés), installation de 330 pôles de stage, création de 10 000 places de BTS sur 5 ans, mise en œuvre de l'expérimentation Pro-fan dans cinq régions académiques avec le soutien du programmes d'investissements d'avenir pour permettre d'appréhender les futures compétences professionnelles indispensables des métiers impactés par la révolution numérique, expérimentation dans trois régions académiques d'un dispositif facilitant la poursuite d'études en BTS pour les bacheliers professionnels ou encore de l'orientation réversible au début de la classe de seconde professionnelle, entrée en vigueur lors de la dernière rentrée.

Fondée sur l'alternance entre enseignements généraux et stage en entreprise, la voie professionnelle est chaque année, pour près de 700 000 jeunes, un chemin vers une insertion professionnelle réussie ou un accès vers la poursuite d'études. Le tissu économique qui fera la France du futur se prépare avec l'enseignement professionnel, dès aujourd'hui.

Oui, les jeunes qui s'engagent dans la voie professionnelle préparent le prestige et la force de la France de demain, et dans un monde qui évolue, leurs formations aussi doivent évoluer.

Najat Vallaud-Belkacem
Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

La typologie des 500 formations

À la rentrée 2017, l'Éducation nationale ouvrira 500 nouvelles formations en alternance dans les lycées professionnels. Elles cibleront les secteurs répondant aux besoins nouveaux de notre économie et créateurs d'emplois pour les jeunes.

Cette cartographie spécifique est le fruit d'un travail engagé conjointement avec les Régions (en charge de la carte des formations). Elle s'est appuyée au niveau national sur l'étude de France Stratégie « Les métiers en 2022 », et au niveau régional sur les études produites par les Régions sur l'évolution et les mutations économiques à l'échelle territoriale. Elle s'inscrit dans la dynamique du partenariat État-Régions pour la formation professionnelle des jeunes conclu en mars 2016.

Ainsi, près de 70% de ces nouvelles formations conduisent à des diplômes nationaux, préparées en lycée professionnel (CAP, baccalauréat professionnel, BTS). Elles sont complétées par des certifications complémentaires qui constituent, dans une logique d'insertion professionnelle, une réponse souple et adaptée à un besoin de spécialisation ou de formation à un métier émergent.

Plus d'une formation sur cinq est prévue par apprentissage ou en parcours mixte scolaire/apprentissage.

Ces 500 nouvelles formations en alternance dans les lycées professionnels se répartissent de la façon suivante entre niveaux de diplômes et formations complémentaires :

- CAP : 14 %
- Bac pro : 22 %,
- BTS : 30 %
- Mentions complémentaires : 13 %
- Formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) : 16 %
- Autres : Brevet des métiers d'art, brevet professionnel, titres professionnels, etc.

Les ouvertures de formations témoignent à la fois :

- **de la prise en compte des besoins particuliers du territoire**, liés aux caractéristiques du tissu économique ou à l'offre de formation existante, aux priorités régionales de développement répondant à des besoins précis de certains bassins d'emploi : métiers du cuir, du textile, de l'industrie navale, métiers d'art, problématiques touristiques spécifiques (montagne et pluriactivité, commercialisation de produits viticoles, thermalisme...);
- mais aussi de données communes à nombre de territoires, s'agissant des **compétences nouvelles ou métiers émergents** :
 - numérisation de métiers : modélisation des données du bâtiment, réseaux et fibre optique, services distants (dans le tertiaire et l'aide à domicile), web, domotique, etc ;
 - transition écologique, développement durable : bâtiment, transports et énergie : domotique/efficacité énergétique, nouvelles formes de mobilité, transport urbain par câble, entretien des véhicules électriques, réseaux intelligents « smart-grids », éolien, etc ;
- **et enfin de la prise en compte des métiers en tension**:
 - les secteurs industriels, avec une mobilisation de diplômés existants - dont plusieurs récemment créés (soudage, chaudronnerie aéronautique, mécatronique navale..), ou des formations complémentaires d'initiative locale (robinetterie, usinage à grande vitesse, etc) ;
 - la sécurité ;

- le tourisme hôtellerie-restauration et les métiers de bouche ;
- la logistique ;
- le commerce.

Les 500 formations professionnelles s'inscrivent également dans la dynamique engagée notamment dans le cadre du développement des Campus des métiers et des qualifications et de l'expérimentation facilitant la poursuite d'études des bacheliers professionnels en STS (cf. encadrés).

Une offre qui mobilise diplômes, autres certifications et formations innovantes

Si, pour les nouvelles compétences ou les nouveaux métiers, la création de formations complémentaires non diplômantes constitue souvent une réponse souple et bien adaptée, celle-ci n'est pas exclusive : les diplômes, notamment les plus récemment créés ou rénovés, sont eux aussi largement mobilisés.

Les diplômes ont tout leur intérêt pour répondre à des métiers en tension, notamment pour les métiers industriels, où la question du manque d'attractivité des formations est cruciale.

La logique de complémentarité doit permettre aux jeunes de compléter un premier diplôme avec une seconde formation – spécialisation ou formation à un métier connexe. Cette logique est favorable à l'insertion professionnelle de sortants de la voie professionnelle aujourd'hui plus jeunes qu'auparavant.

Dans l'ensemble des régions académiques, mais à des degrés divers, la logique de complémentarité est à l'œuvre ; elle s'appuie sur une offre de certification complémentaire (mention complémentaire, titre professionnel en apprentissage post diplôme, FCIL) mais aussi sur des formations en un an au CAP ou au baccalauréat professionnel 1 an pour des jeunes déjà titulaires d'un premier diplôme sur un secteur connexe.

Les principales tendances sectorielles : métiers nouveaux ou en tension

- métiers de la sûreté/sécurité ;
- métiers industriels en tension (soudage, fibre optique, usinage, maintenance des équipements industriels, contrôle non-destructif, usinage à grande vitesse) ;
- aide à la personne ;
- énergies renouvelables ;
- numérique : diplômes (bac pro systèmes numériques, BTS Services informatiques aux organisations) ou formations complémentaires : modélisation des données du bâtiment (BIM), simulation numérique dans les métiers du soudage, mise en œuvre objets connectés et services à distance pour l'aide à la personne, FCIL interprétation de données digitales, e-commerce, codage, hyperfréquence ;
- colorations locales de diplômes existants (problématiques des milieux chauds et humides pour BTS Bâtiment et fluides-énergie, coloration œnotourisme du BTS tourisme, en lien avec un projet régional et le ministère de l'agriculture) ;
- logistique.

Focus sur un accès privilégié des bacheliers professionnels en STS

La loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et la recherche a institué les premiers quotas de bacheliers professionnels dans les sections de techniciens spécialisés (STS). Cette mesure a permis d'amener à près de 30 % la part de ces bacheliers dans les STS publiques.

Une nouvelle hausse est attendue pour la rentrée 2017, en lien avec la création de 10 000 places en STS sur les 5 prochaines années, réservées à l'accueil de ces bacheliers, dont 2 000 places dès la rentrée 2017.

A terme, l'admission en STS doit devenir de droit pour tous les titulaires d'un baccalauréat professionnel qui le souhaitent et qui en possèdent le potentiel.

C'est dans cette optique que la loi Égalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017 permet à trois régions académiques (Hauts-de-France, Bretagne, Bourgogne-Franche-Comté) de mettre en place à la rentrée 2017 une expérimentation dans laquelle le processus actuel de sélection à l'entrée des STS est remplacé par un processus d'orientation pour les bacheliers professionnels sous le pilotage et l'avis des équipes pédagogiques de terminale. Au cours du conseil de classe du deuxième trimestre, les enseignants doivent donner un avis favorable ou défavorable à l'orientation de l'élève candidat à une STS. Si l'avis est positif, l'élève est sûr d'obtenir une place à la rentrée suivante.

Focus sur les 77 Campus des métiers et des qualifications au cœur du développement territorial

À l'issue de la quatrième vague de labellisation qui concerne 26 nouveaux Campus s'ajoutant aux 51 déjà existants, le territoire national compte désormais **77 Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers, classifiés selon 11 secteurs d'activités dynamiques et porteurs d'emplois** :

- Alimentaire et agroalimentaire ;
- Chimie et biotechnologies ;
- Création, design, audiovisuel ;
- Infrastructures, bâtiment, éco-construction ;
- Matériaux, matériaux innovants ;
- Mobilité, aéronautique, transports terrestres et maritimes ;
- Numérique, télécommunications ;
- Services aux entreprises, logistique ;
- Systèmes innovants, mécatronique ;
- Tourisme, bien-être, gastronomie ;
- Transition énergétique, éco-industrie.

Grâce à la richesse de statuts et de formations proposés, de véritables parcours de formation se développent dans la perspective d'élever les niveaux de qualification et de faciliter l'insertion dans l'emploi. Le lien renforcé avec le tissu économique local et avec les pôles de compétitivité, les clusters ou encore les plateformes technologiques, favorise les transferts de technologie, la qualité de la formation en milieu professionnel et doit, à terme, améliorer l'insertion des jeunes et des adultes.

Un nouvel appel à projets pour la labellisation de nouveaux campus a été lancé le 13 février. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'à la fin juin 2017.

Les nouvelles formations dans les régions académiques

Aix - Marseille - Nice

41 nouvelles formations : 14 BTS, 15 baccalauréats professionnels, 7 CAP, 1 MC, 2 FCIL, 1 titre professionnel, 1 module

Besançon - Dijon

20 nouvelles formations : 5 BTS, 5 15 baccalauréats professionnels, 2 CAP, 1 titre professionnel, 4 autres certifications, 3 modules

Bordeaux - Limoges - Poitiers

83 nouvelles formations : 23 BTS, 15 15 baccalauréats professionnels, 11 CAP, 12 MC, 22 FCIL

Bretagne

31 nouvelles formations : 17 BTS, 2 15 baccalauréats professionnels, 5 CAP, 1 BMA, 3 MC, 2 FCIL, 1 autre certification

Caen - Rouen

16 nouvelles formations : 6 BTS, 5 15 baccalauréats professionnels, 5 MC

Corse

2 nouvelles formations : 1 BTS, 1 baccalauréat professionnel

Guadeloupe

2 nouvelles formations : 2 BTS

Guyane

3 nouvelles formations : 2 CAP, 1 BP

La Réunion

8 nouvelles formations : 5 BTS, 2 baccalauréats professionnels, 1 MC

Lille-Amiens

67 nouvelles formations : 23 BTS, 6 baccalauréats professionnels, 11 CAP, 1 BMA, 9 MC, 8 FCIL, 6 titres professionnels, 3 licences professionnelles

Lyon - Grenoble - Clermont-Ferrand

49 nouvelles formations : 9 BTS, 9 15 baccalauréats professionnels, 7 CAP, 8 MC, 15 FCIL, 1 titre professionnel

Martinique

3 nouvelles formations : 1 BTS, 2 FCIL

Nancy - Metz - Strasbourg - Reims

29 nouvelles formations : 9 BTS, 5 baccalauréats professionnels, 1 CAP, 4 MC, 10 FCIL

Nantes

29 nouvelles formations : 7 BTS, 5 baccalauréats professionnels, 7 CAP, 6 MC, 4 FCIL

Orléans - Tours

17 nouvelles formations : 8 BTS, 5 baccalauréats professionnels, 4 CAP

Paris - Créteil - Versailles

89 nouvelles formations : 19 BTS, 30 baccalauréats professionnels, 11 CAP, 11 MC, 14 FCIL, 1 DMA, 1 DSAA, 2 licences professionnelles

Toulouse - Montpellier

7 nouvelles formations : 3 baccalauréats professionnels, 2 CAP, 2 MC

Retrouvez les 500 formations professionnelles pour les métiers d'avenir dans les 17 régions académiques sur : [www.education.gouv.fr/500-nouvelles-
formations-professionnelles](http://www.education.gouv.fr/500-nouvelles-formations-professionnelles)

Les formations de la région académique Centre -Val de Loire à la rentrée 2017 (public, privé sous contrat et apprentissage public)

BTS Métiers de l'esthétique, cosmétique, parfumerie, option B Formation-Markes (Campus des métiers des industries cosmétique et pharmaceutique). Lycée des métiers Gilbert Courtois, Dreux (28).

BTS Systèmes numériques, option A informatique et réseaux (métier en tension dans ce territoire et métier d'avenir pour la région). Lycée des métiers Durzy, Villemandeur (45).

BTS Services informatiques aux organisations option B Solutions logicielles et applications métiers (transformation d'un BTS Assistant de gestion PME-PMI peu attractif en BTS fortement demandé par les industriels locaux). Unique BTS de cette sous-préfecture rurale. Lycée Claude de France, Romorantin (41).

BTS Management des unités commerciales (augmentation de niveau de qualification proposant une offre complète du CAP au BTS).CFA Académique, lycée Châteauneuf, Argenton-sur-Creuse (36).

BTS Euro plastics et composites, option conception outillage + option pilotage et optimisation de la production. Extension d'option pour ce BTS (offre complète de formation avec 2 baccalauréats professionnels Plastiques & Composite / Technicien outilleur). Formation en lien avec le campus des métiers et des qualifications MMICO (Mécatronique, matériaux intelligents, capteurs et objets connectés) et la plateforme technologique Protocentre. CFA Académique, Lycée Professionnel Chaptal, Amboise (37).

BTS Hôtellerie restauration option B art culinaire, art de la table et du service. (Formation en lien avec le nouveau campus des métiers et des qualifications « économie touristique »). CFA académique, lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme, Blois (41).

BTS Travaux publics Métier en tension et lien avec baccalauréat professionnel existant dans le lycée (offre complète de formation). Demandé par la profession. CFA académique, lycée polyvalent Gaudier Brzeska, Orléans (45).

BTS Design d'espace spécificité Eco-conception et développement durable. Lycée privé sous contrat Sainte Marguerite, Chambray-lès-Tours (37).

Baccalauréat professionnel systèmes numériques option réseaux informatiques et systèmes communicants (Formation d'avenir qui conforte l'offre du lycée (rural). Lycée des métiers Emile Delataille, Loches (37).

Baccalauréat professionnel Métiers de la sécurité qui répond aux besoins liés à la hausse démographique de ce département. Métier en tension. Lycée des métiers Maurice Viollette, Dreux (28).

Baccalauréat professionnel Commercialisation et services en restauration Transformation du CAP services en brasserie-café en bac pro commercialisation et services en restauration –Lycée privé sous contrat Notre Dame, St Maurice St Germain (28).

Baccalauréat professionnel Cuisine. Lycée privé sous contrat Notre Dame, St Maurice-St Germain(28).

Baccalauréat professionnel Système numériques, option Audiovisuels, réseau et équipement domestiques (transformation partielle d'un baccalauréat professionnel électrotechnique énergie et équipements communicants). Lycée privé sous contrat La Providence, Blois (41).

Baccalauréat professionnel maintenance des équipements industriels Augmentation de la capacité d'accueil. Lycée Henri Brisson, Vierzon (18).

CAP Employé de Commerce Multi-spécialités Métier en tension dans l'est-Loiret. Lycée professionnel Jeannette Verdier, Montargis (45).

CAP Employé de Commerce Multi-Spécialités (transformation d'un CAP EVS option en CAP ECMS ; adaptation aux besoins du bassin). Lycée des métiers Emile Delataille, Loches (37).

CAP Menuisier installateur (transformation du CAP Menuisier fabricant) EREA S. Veil, Amilly (45).

CAP Assistant(e) technique en milieu familiale et collectif. Lycée privé sous contrat Sainte-Croix, Sainte-Euverte (45).

Le lycée des métiers Henri Becquerel à Tours

Le lycée polyvalent accueille :

- en formation initiale : les filières électrotechniques, énergie et communicants, agent polyvalent de restauration, systèmes électroniques numériques ;
- en formation continue : les filières électrotechniques et restauration ;
- 1 classe ARTP (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire), 15 élèves dont 4 filles ;
- 1 classe UPE2A (scolarisation des élèves allophones), 15 élèves dont 4 filles

Réussite aux examens et poursuite d'études

DNB : 96%

CAP APR : 84% (groupe GRETA : 100%)

Baccalauréat professionnel ELEEC : 92 %, 2 mentions TB, 4 mentions B, 9 mentions AB

Baccalauréat professionnel SEN : 100 %, 12 mentions B, 11 mentions AB

Taux de passage de Terminale pro en STS : 33,33% (département 19,6% académie 19,7%)

Particularité de l'établissement : le chantier des futurs ateliers est un chantier pédagogique (livraison juin 2017)

Ce chantier est d'un montant global de 7 millions d'euros et compte 2 800 heures d'insertion, toutes entreprises confondues. Il permettra l'emploi de trois élèves de terminale Eleec (nombre minime mais symbolique) sur le chantier, par Eiffage, pour le câblage courants forts/courants faibles et la participation des élèves de BTS à une réunion de chantier.

Le bâtiment achevé sera pourvu d'une GTC/GTB (gestion technique des consommations/gestion technique du bâtiment) qui permettra un suivi des consommations et des coûts affichés sur un écran dans le hall et accessible de manière très fine sur une adresse web dédiée. Ce sera un outil pédagogique pérenne. Les élèves de MELEC travaillent d'ores et déjà avec leurs professeurs sur tous les documents techniques de la construction liés à leur référentiel, en particulier plans et schémas qui servent de support pédagogique professionnel (accès à ces données facilité par les entreprises très engagées dans la communication et la collaboration).

Le bâtiment achevé comporte une terrasse pédagogique accessible aux élèves en toute sécurité, pourvue de plots béton avec fourreaux et gaines intégrés pour passage des câbles et implantations de différents outils didactiques : panneaux solaires, antennes paraboliques, ces domaines touchant aux référentiels SN et MELEC conjointement, l'installation étant réalisée par les élèves.

Enfin, la conception même de ce bâtiment permet de modéliser au profit des élèves de nombreux paramètres d'éco-construction et de maîtrise des coûts énergétiques : la GTC, le choix des matériaux bio-sourcés et une étude thermique très poussée (orientation, ensoleillement) permettant l'économie de chauffage et une ventilation double flux qui se substitue à une climatisation, enfin bâtiment auto-suffisant en électricité, produisant pour lui-même son énergie solaire (à distinguer des panneaux solaires didactiques).